BULLETIN DE LA FERME

Coopération.

Elevage,

Aviculture,

dustrie laitière.

BULLETIN DE LA FERME ET LE FOYER RURAL

Association des Eleveurs de Bovin

Société des Eleveurs de Bovin

Société des Fleveurs de Rovins Canadiens.

Volume XXII-Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 27 DÉCEMBRE

"Un être est d'autant plus noble qu'il est plus en état de se suffire à lui-même".

Une pensée par semaine

(Rod. G .- M. Bilodeau).

Cette pensée devrait être fréquemment rappelée à ceux qui ont l'avantage d'être établis sur une bonne terre, principalement en ces jours d'incertitude où les plus courageux se laissent abattre et dépri-

En fêtant la nouvelle année qui s'en vient, jetons un regard en ar-rière, en avant et chaque côté de nous. Nous verrons qu'aucune autre profession n'offre à ses prati-quants autant de securité que la profession agricole, en dépit de ses nombreux aléas.

L'agriculture procure plus d'inlépendance (dans le sens bien comris du mot) que n'importe quelle autre sphère de l'activité économi-

Puis quand un cultivateur est doué d'une instruction solide sur les choses de sa noble et louable profession, il possède alors une richesse que personne au monde ne peut lui enlever. C'est la science aujour-d'hui et non pas tant l'argent qui compte dans l'exploitation rationnelle d'un domaine agricole.

La terre est un don précieux que le Grand Maître a fait à l'homme. Celui qui la traite bien y puise tout ce qu'il faut pour se suffire. Or le cultivateur qui la cultive avec amour et intelligence est considéré comme l'être le plus noble parce qu'il puise des entrailles d'un sol généreux ce qui est nécessaire à sa généreux ce qui est nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille.

Nous ne pourrions souhaiter rien de plus à propos, pour 1835, à tous ceux qui nous honorent de leur sympathie et de leur encourage-ment, qu'un amour bien prononcé de l'agriculture et de tout ce qui se attache à la profession d'agricul-eur, savoir: toutes ses associations, union professionnelle, sociétés coopératives, etc., ayant pour but principal de grouper la classe agri-cole, de l'intéresser davantage aux problèmes de la profession et partant d'en faire une classe de la so-ciété qui commande davantage le respect de l'humanité entière.

On a dit que la faim se contente seulement de regarder à la porte de l'homme laborieux mais qu'elle n'ose y entrer. Franklin qui nous a laissé cette pensée en fut probable-ment inspiré en voyant l'agriculteur à l'œuvre.

Que 1935 soit profitable à tous, c'est le vœu que nous formulons avec des tonnes de sincérité. F.F.

'EST le 1er février 1935, que se tien-dra à l'hôtel Queen's, à Montréal, l'assemblée annuelle des memres de l'association Canadienne des Eleveurs d'Ayrshire.

On nous informe que M. Gavin D. Reid de Montague, I.P.E., a été élu par scrutin postal, directeur de l'Association pour les provinces Maricimes en remplacement du Dr L.-A. Denovan de St-Jean, Nouveau-Brunswick.

D'AFRES Edwin-S. Burdell, de l'Institut de Technologie du Massachusetts, les hommes mariés vivent plus vieux que les célibataires, chez qui on rencontre aussi plus de pauvres, plus de criminels et plus de fous. Une explication que fournit le savant pro-fesseur, c'est que l'homme qui a charge de famille est d'ordinaire plus laborieux et plus soucieux de l'honneur des siens. Celui qui ne songe toute la journée qu'à lui-même a un bien mauvais compagnon et il n'est pas étonnant qu'il tourne mal.

## Compliments de la saison

"Et il y avait dans la même contrée des bergers qui passaient la veillée à la garde de leurs troupeaux".

'ORIGINE de la fête de Noël se rattache si intimement à l'agriculture qu'il est naturel que ceux qui sont engagés duns cette noble et ancienne profession, éprouvent un sentiment tout particulier à mesure qu'approche ce jour illustre entre tous.

Et c'est pourquoi nos pensées, rejetant pendant quelques brefs moments toutes les choses mondaines, se pénètrent de l'esprit de Noël et de tout ce qu'il représente.

En cette occasion qu'il nous soit permis d'exprimer l'espoir que le Ministère fédéral de l'Agriculture, agissant de concert avec les Ministères et les institutions des provinces, pourra continuer, comme il l'a fait jusqu'ici, à promouvoir partout des sentiments d'amitié et de bienveillance, et à développer toutes les initiatives susceptibles de rendre service au peuple canadien et au monde en général.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

## Un surplus de pommes de terre

Il s'est tenu à Ottawa, le 16 décembre dernier une conférence à laquelle étaient représentés le Conseil des recherches nationales, les Ministères féderaux de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce, les Ministères de l'Agricultúre de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, le Conseil canadien de l'horticulture et les principaux planteurs de pommes de terre des provinces maritimes, pour discuter les moyens d'utiliser le surplus de 7,000,000 de boisseaux de pommes de terre qui reste de la récolte de cette année.

La récolte de pommes de terre de 1934 au Canada est évalués à 78,735,000. boisseaux, ce qui représente 7,494,000 boisseaux de plus qu'en 1933. Les principaux marchés d'exportation sont les Etats-Unis et le Cuba, mais le relèvement des tarifs et les autres obstacles imposés tout dernièrement, supposent au mouvement normal des produits canadiens sur ces pays. Un autre facteur qui aggrave encore la situation, c'est que la consommation de pommes de terre par tête de la population canadienne diminue graduellement; elle n'est plus maintenant que de quatre boisseaux par an. Aux Etats-Unis elle n'est que d'environ deux boiss demi par personne.

Les sujets discutés par la conférence étaient principalement les suivants: nouveaux modes d'utilisation de pommes de terre qui comprennent des produits comestibles comme la glucose de pâtissiers, le sucre de raison, le sirop, la fécule, la farine de pommes de terre, et les "frites", et des produits non comestibles comme l'amidon pour le linge, la dextrine, la colle, la gomme, l'alcool, et la fabrication des moules de fonderie. D'autres moyens de disposer du surplus sont la fabrication de conserves des pommes de terre, l'emploi des tubercules pour l'alimentation des bestiaux, la possibilité d'élargir les débouchés pour

les pommes de terre de semence ou de vendre les catégories commerciales sur les marchés domestiques et étrangers. Enfin la conférence a discuté également les problèmes du transport, et la possibilité d'accroître la consommation par

Le président de la conférence, le Dr. H. M. Tory, Président du Conseil des recherches nationales, a recommandé la nomination d'un comité composé des représentants des Ministères du gouvernement fédéral pour rédiger un programme de recherches sur ces nouveaux modes d'emploi de la pomme de terre, et notamment, la fabrication des conserves, sur les valeurs alimentaires en général, et spécialement la valeur alimentaire des patates et les avantages que l'on fait valoir dans les réclames au sujet des aliments et des régimes alimentaires. Il a été suggéré que ce programme de recherches soit entrepris en collaboration par le Ministère fédéral de l'Agriculture, le Ministère des pensions et de la santé nationale (Laboratoire des aliments et des drogues) et le Conseil national des recherches.

Certaines de ces recherches promettent de donner des résultats utiles. Par exemple, les pommes de terre pourraient remplacer le blé d'Inde que l'on importe actuellement pour fabriquer des millions de livres de toutes sortes de produits alimentaires. Le Dr. W. Gallay, du Conseil national des recherches, prétend que tout le surplus actuel de patates au Canada pourrait être employé de cette façon. Quant à la possibilité d'employer les patates pour la fabrication de l'alcool, il n'y faut pas compter. Si l'alcool ainsi produit devait être mélangé à la gazoline dans la proportion de 10 pour cent, il paraît que le prix du mélange serait d'environ trois cents supérieur au prix actuel de vente de la gazoline et qu'une loi spéciale serait nécessaire. Des lois de ce genre sont en

(suite à la page A

## Notes et commentaires

Frs Fleury,—Numéro 52

E wagon de moutons appartenant M. C. J. Brodie, de Stouffville, Ont., qui a remporté le grand championnat à l'Exposition de Chicago, s'est vendu à raison de \$18.50 les cent livres de plus baut pris que l'on ait livres, le plus haut prix que l'on ait obtenu depuis 1930.

UELQUES petites choses qu'il vaut mieux savoir qu'ignorer.

Le meilleur moyen de protéger contre la rouille vos vis en acier fréquem-ment dévissées et revissées, c'est, avant leur mise en place, de les imprégner d'un mélange d'huile minérale ou de pétrole et de mine de plomb, comme celle em-ployée pour l'entretien des fourneaux. Ce mélange doit avoir la consistance d'une pâte molle. Il est un excellent lubrifiant qui évite l'usure des vis en réduisant les frottements de leur filetage et dure longtemps.

E pétrole assouplit le cuir des chaussures et les empêche de craquer. Il fait briller les ustensiles en étain ou aluminium et enlève les taches sur les meubles vernis; frottez-les d'un chiffon de laine humecté de ce liquide Le soda et l'eau de pluie enlèvent aussi les taches de graisse sur les étoffes qu'on ne peut laver à l'eau chaude.

N cultivateur d'Arthur, dans la province d'Ontario, écrit qu'il protège son troupeau de moutons contre les chiens en attachant une cloche contre les chiens en attachant une cloche au cou d'une brebis du troupeau. Ce éleveur prétend que les chiens ne pourchasseront pás les moutons s'il se trouve un sujet qui ait une cloche d'alarme. Il n'y a que les chiens policiers qui persistent à courir les moutons même si plusieurs sont munis d'une cloche.

Le même éleveur met en garde les cultivateurs contre les croisements de brevis Oxford avec des béliers Shropshire. Nous avons fait ce croisement, êcritil," nous avons obtenu de bons agneaux pour le marché, mais les femelles issues de tel croisement n'étaient pas recom-mandables pour l'élevage, elles n'allai-taient pas bien du tout".

A valeur de la récolte de pommes de terre de 1934 au Canada est éva-luée à neuf millions de dollars de moins qu'en 1933, quoique la produc-tion ait été plus forte qu'en cette même année. C'est le cas de dire que plus il y en a, moins cela paie.

Tout à côté de chiffres qui nous indiquent une forte augmentation de la pro-

duction, s'en trouvent d'autres qui accu-sent que la consommation diminue. Il

sent que la consommation diminue. Il faut y réfléchir, car nous sommes arrivés à un point où la situation s'aggrave.

En guise d'article éditorial, nous avons passé aujourd'hui une communication intéressante d'Ottawa. Le rapport que vous lirez d'une conférence où l'on s'est intéressé à l'étude de ce problème est digne d'intérêt blème est digne d'intérêt.

Les travaux de recherche que l'on entend poursuivre pour augmenter la consommation et l'utilisation de la pomme de terre devraient être fortement encouragés. Citons en passant, que nous pourrions

utiliser une plus forte proportion de la récolte de pommes de terre à l'alimentation du bétail. En Allemagne 39% de la production est consommé de cette façon et nous sommes loin de ce chiffre encore.

et nous sommes loin de ce chilfre encore.
Nous pouvons certainement par le
moyen d'une campagne de publicité,
inviter les gens à manger plus de pommes de terre. On peut très bien suggérer
aux ménagères diverses récettes pour
les faire entrer plus fréquemment et plus
abondamment dans la diète quotidienne.
Mois et pour margons plus de pommes Mais si nous mangeons plus de pommes de terre cela pourrait fort bien arriver que ce soit au détriment d'une autre production agricole, car il y a une limite à la faim.

isante, le propriétaire de aire la balance. ien votre question votre le pour lui alors que vous ant que vous êtes en majo-donner ou vous le vendre. autre ess il faudra passer puriété, lequel devra être les conditions à être men-à-dire que vous accepties se to bligations que votre s. Je vous conseille donc ve noint. OUPÉ CHEZ LE VOISIN

deux héritages contigua u que les bornes ne parais-ures ou travaux de lignes s, et que l'un des voisins arpenteur pour procéder-cation de la ligne de divi-e partie peut l'assigner en tre. Vous n'êtes donc pas de l'arpenteur Jacques. re. Vous n'êtes donc pas de l'arpenteur Jacques, e tronée. Pour régler la ion en bornage. Le juge qui ferait rapport à la lui-même pourrait être ce le jugement que vous artient le-bois qui a été à bois et que ce bois a été y aura lieu pour l'auteur la valeur.

S CONSIDERATION A promissoire que vous aves considération. S'il a été este dernière peut vous nais vous pourres exercer rporation municipale qui uraet.

N SUR LA PROPRIÉTÉ ITUDE. es propriétaire absolu de suvez en n'importe quel létaire de l'industrie vei-de publie de circuler ches d'ériger des clôtures, des arsuivre en dommages ou sans ces obstacles, après téressés de circuler chez

T D'EFFECTUER LES

il donateur et sonépouse ue vous rapportes par la la même de l'ingratitude t être annulé. Si même titude, mais simplement ligations, les donateurs a conservation de leurs en mettant sous saisie sique la donataire et son Il ne peut être question des gages à la donataire

EUX CORPORATIONS IL INCOMBE LE FAR-TON ET DE L'ENTRE-

als qui accompagne i de la compagne unent rien et je n'ai pas aires pour vous aviser en glements municipaux du ant quelle est la corporacharge du chemin. Sans est pas possible de vous TESTAT.—Décès de la-père, décès de la belle-ants et de cette dernière

ants et de cette dernière le dites pas, mais je supotre mèré étaient mariés sous le régime de la comvire par dans la commutes; votre père avait l'autes; votre père avait l'autes; votre père avait l'autes contrat de mariage acore trouvés sous le régile biens. Lorsque votre lle a laisseé à ses propres 
nts à elle, sa part dans la 
e biens qui a existé entre 
sans dire que la part des 
trait pas dans cette comrois bien que pour votre 
nieux faire un petit invenficultés pourraient surgir.

E TOLÉRANCE.—Q. Je fes sur le troisième rang passér est au troisième incultes, je me suis bâti J'ai, en conséquence, a voisin pour me rendre cut-on m'obliger à entre-sour mon usage personnel ident, peut-on me récla-

mins ou passages occupés ple tolérance du proprié-des chemins municipaux, aque côté ou autrement et ne sont pas habituelle-émités; miss la propriééé et l'obligation de l'entre-appartenir, dans tons les mis qu'il en soit disposé le cas où les travaux se-ipalité.

ALES.—Q. Les héritiers eur réclament les arrêraès eux, scraient dus par 
s. Le seigneur était de 
s bien et il ne m'a jamais 
Nous avons fait des relenents jusqu'à 1832 sans 
a déclaré, lorsqu'il m'a 
e droit du seigneur avait 
éd de payer tous ces arré-

complètement impossible sur le fait de savoir si oui r des rentes seigneuriales ai pas examiné vos titres. de consulter votre avocat pourra vous guider beau-

out de même que les arré-ent par cinq ans, de sorte payer quelque chose vous a que les cinq dernières

lutrades unlinens